



19/02/2018

Championnat national par agrès

« C3 »

1- Déroulement et particularités

C'est une compétition individuelle par engins (Concours 3). Elle a pour objectif d'évaluer le niveau des gymnastes spécialistes. Elle exige la présentation d'exercices libres FIG. Les gymnastes masculins peuvent concourir sur trois agrès au maximum. Les gymnastes féminines sur deux agrès au maximum. Uniquement deux gymnastes par agrès, par club et par catégorie sont autorisés à participer à cette compétition.

Les trois agrès masculins doivent être choisis dans chacun des trois types : (Sol ou table de saut), (Cheval d'arçons ou barres parallèles) et (Anneaux ou barre fixe). Quant au choix des deux agrès féminins, il doit être fait entre la (Table de saut ou sol) et (Poutre ou barres asymétriques).

2- REGLEMENTS

| catégorie | âge | compétition |
|------------------------|---------------|-------------|
| Junior(A.et B), senior | 2005 et moins | FIG |

3- ENGAGEMENTS

Pour garantir et assurer le bon déroulement des compétitions, les engagements devront être envoyé aux dates fixées à destination du siège de la Fédération Royale Marocaine de Gymnastique avant le jeudi 22 février 2018.

4- DATES ET LIEUX

| Lieu | date | Délégué |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| Complexe Med V Casablanca | 25/02/2018 à 9h00 | Regragui - Naciri |

| | |
|---------------------------|--------------------------------------|
| Secrétariat | Mlle Safa Mahidi et Mr Naouri |
| Organisation et protocole | Mr Ayach Bouamr et Mme Karima Sehlal |

5- juges convoqués

| Juges GAM | Juges GAF |
|----------------------|--------------------|
| -RAZIK ABDELILLAH | - EL MOSLIH HANANE |
| -SADER KHALID | - CHOUBAI NAJAT |
| -JBILOU HASSAN | - BELAATAR IMANE |
| -BELMADANI HAMID | - SAHLAL KARIMA. |
| -BOULAAAYOUN Yassine | - SANAE KHADIRI. |
| - YASSINE KHAYRI | - GOURJEM GHIZLANE |

6- HORRAIRES DES COMPETITIONS

Les préparatifs du déroulement des compétitions tels que : les réunions des staffs techniques, les confirmations, les engagements, les vérifications, des licences et le commencement des échauffements débiteront le dimanche 25/02/2018 à 9h00 pour GAF et GAM. Les compétitions débiteront effectivement une heure après ces opérations.

NB : - seuls les entraîneurs des clubs licenciés peuvent accompagner leurs gymnastes durant la compétition (licence obligatoire). L'équipe non accompagnée par un responsable licencié ne participera pas au compétition.

- Pour plus d'informations voir le règlement général des compétitions.

C.T :

Med.REGRAGUI